Projet de loi Macron : tout pour les patrons

Le gouvernement doit satisfaire les revendications des salariés, pas celles du patronat !

La politique économique du gouvernement, co-organisée avec la commission européenne, comme dans les autres pays, conduit à la précarité des salariés, des jeunes et des retraités.

➔ Ces **politiques d'austérité** sont basées sur :

- la baisse de la rémunération du travail,
- la réduction des dépenses publiques,
- la casse des garanties collectives des salariés (droit du travail)

➔ **Le résultat :** chômage de masse, précarité et accroissement de la pauvreté !

La dernière réforme des retraites a repoussé l'âge de départ de 2 ans, l'accord interprofessionnel de 2013 (ANI de janvier) a facilité les licenciements et le pacte de responsabilité c'est 40 milliards de cadeaux aux entreprises et 50 milliards en moins pour le service public. **Toutes ces réformes ont aggravé les conditions de vie des populations. Et aucune contrepartie au maintien de l'emploi ou des salaires n'est exigée. En fait c'est le chômage qui explose !**

Ce sont les mêmes méthodes qui ont été appliquées en Grèce, en Espagne et au Portugal, aggravant toujours plus la situation économique de ces pays !
Le projet de loi Macron s'inscrit dans la même lignée.

Depuis des années ce sont les patrons qui sont aidés, c'est au tour des salariés d'être écoutés !

Projet « *fourre-tout* », destructeur des droits, qui simplifie la vie des employeurs et complique celles des populations :

1. **Travail** : *le plus médiatique*

- **Le travail du dimanche et en soirée : c'est la liberté totale pour le patronat sur tous les marchés y compris celui de l'emploi. Le projet de loi autorise la multiplication des ouvertures des commerces le dimanche, c'est la fin programmée du repos dominical. Aujourd'hui les salariés du commerce sont attaqués, demain c'est à tous les salariés que ce sera imposé.**

2. **Justice** :

- Faciliter les plans de **licenciements** collectifs dans les entreprises (PSE), **de plus en plus arbitraires** et à la seule discrétion des employeurs !
- **la dépossession des élus prud'homaux** de leurs moyens de rendre la justice, renvoyant nombre de litiges vers des juges professionnels, ce serait la fin des juges issus des entreprises !
- la grande **difficulté pour le salarié de trouver un défenseur syndical pour le représenter en justice**,
- la possibilité de court-circuiter le droit du travail et la justice prud'homale par « convention » entre l'employeur et le salarié.
- **Suppression de la compétence des Inspecteurs du travail, le délit d'entrave au fonctionnement des élus du personnel ne serait plus puni par les tribunaux** !!!

3. **Transport** :

- **Mise en concurrence de l'autocar et du rail, c'est le démantèlement du transport public ferroviaire qui va à l'encontre de la sécurité des voyageurs, de l'environnement et augmente le coût (idem pour la privatisation partielle du permis de conduire !**

Il est temps de changer de cap : retrait de la loi !

Ce projet renforce les profits de quelques-uns et ne répond en rien aux besoins de la population.

Pour Macron, les suppressions d'emplois d'aujourd'hui, construiraient les emplois de demain… Ainsi, dans le même raisonnement**, l'extension du travail du dimanche et de nuit**, ce n'est pas pour protéger les entreprises ni les jobs existants, **c'est pour casser tout ce qui bride l'enrichissement**.

Et en plus du projet de loi Macron :

- Les propositions du patronat, dans le cadre de la négociation en cours sur le « dialogue social », mettent en cause l'existence même des instances représentatives des salariés (CE, CHSCT) c'est moins de droit pour tous les salariés !

- Les attaques contre la médecine du travail, *retirées du projet de loi Macron*, seraient insérées dans un autre projet de loi porté par le ministre du travail dès janvier 2015.

Combattre les idées fausses :

Depuis 30 ans, les gouvernements exonèrent le patronat de cotisations sociales. Le résultat se traduit par un chômage de masse et une explosion du nombre de travailleurs pauvres.

Ce n'est pas en augmentant la durée légale du travail et en dérèglementant le droit du travail que l'on combat le chômage.

La seule croissance visible, c'est celle des dividendes versés aux actionnaires.

Imposons d'autres choix :

A l'inverse de la loi Macron nous voulons :

☺ **le maintien d'un jour de repos commun : le dimanche et limiter au strict nécessaire le travail de nuit, qui détériore gravement à la santé,**

☺ **la défense des prérogatives des prud'hommes et le maintien de l'organisation de leurs élections au suffrage universel. L'amélioration de tous les droits des salarié-e-s,**

Pour sortir de la crise nous revendiquons :

☺ **la retraite à 60 ans maximum, à taux plein, et la fin des exonérations des cotisations sociales**

☺ **Une politique industrielle répondant aux besoins des populations, avec le renforcement et le développement des services publics,**

☺ **Augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux : 1 Euro de plus de l'heure dans le privé et 8 % d'augmentation du point d'indice dans le public pour relancer la consommation.**

Les populations grecques, espagnoles, portugaises, belges et italiennes, notamment, se mobilisent contre les politiques d'austérité.

Cette conférence de presse est le point de départ de la construction du rapport de force pour faire barrage au projet en discussion au Parlement

Lundi 26 janvier 2015 à 8h30

devant les Prud'hommes du Puy en Velay (4 rue Richond des Brus)